



KPMG Audit

Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



INTERNATIONAL AUDIT COMPANY

46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.
**Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019
Etablissements Maurel & Prom S.A.
51, rue d'Anjou - 75008 Paris



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



46 rue du Général Foy
75008 Paris
France

Etablissements Maurel & Prom S.A.

Siège social : 51, rue d'Anjou - 75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société Etablissements Maurel et Prom S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Établissements Maurel et Prom S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 31 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
22 avril 2020

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
22 avril 2020

Evaluation des titres de participation et créances rattachées	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les titres de participation et les avances aux filiales du Groupe figurant au bilan au 31 décembre 2019 pour un montant net de 391 M€ représentent 69% des actifs de la société.</p> <p>Comme indiqué dans la note 3 de l'annexe, pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées et pour les sociétés ayant une activité de production pétrolière, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.</p> <p>Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations issue notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.</p> <p>Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est déterminée en prenant également en considération le cours de bourse.</p> <p>Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment à la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation, créances rattachées et provisions pour risques constituait un point clé de l'audit.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit ou de procédures analytiques et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante ; • vérifier les cours de bourse utilisés ; • obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par le management ; • vérifier la cohérence des hypothèses retenues par le management avec les données issues des rapports d'expertises indépendantes ; • vérifier les principales données sous-jacentes pour l'estimation des revenus futurs actualisés et notamment les réserves pétrolières, les prix prévisionnels de vente, et les taux d'actualisation et d'inflation ; • vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée. <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté également à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ; • vérifier la comptabilisation d'une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
22 avril 2020

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 22 avril 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
 22 avril 2020

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Etablissements Maurel & Prom S.A. par l'Assemblée Générale du 12 juin 2014 pour le cabinet KPMG et du 14 juin 2002 pour le cabinet International Audit Company.

Au 31 décembre 2019, le cabinet KPMG était dans sa 6ème année de sa mission et le cabinet International Audit Company, était dans la 18ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
22 avril 2020

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Etablissements Maurel & Prom S.A.
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
22 avril 2020

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 22 avril 2020
KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Paris, le 22 avril 2020
International Audit Company

DocuSigned by:
François Caillet
22/04/2020

Eric Jacquet
Associé

François Caillet
Associé



Comptes Sociaux Etablissements
Maurel & Prom SA
31 décembre 2019

www.maureletprom.fr

Comptes sociaux de la maison mère au 31 décembre 2019

Bilan

<i>En milliers d'euros</i>	note	Brut	Amortissements & Provisions	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4.1	5 882	(3 932)	1 950	90
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4.2	1 792	(1 340)	452	7 422
Participations	4.4	568 979	(365 124)	203 856	142 196
Autres immobilisations financières	4.3	639	(186)	453	335
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		569 618	(365 309)	204 309	142 531
ACTIF IMMOBILISE		577 292	(370 581)	206 711	150 044
Stocks de marchandises		12	(12)	-	-
Créances clients et comptes rattachés		367	(185)	182	19
Autres créances	4.5	359 323	(161 961)	197 362	170 303
Actions propres		43 277	(30 947)	12 330	11 746
Instruments de trésorerie	4.8	84 285		84 285	69 281
Disponibilités	4.8	47 201		47 201	124 659
ACTIF CIRCULANT		534 464	(193 105)	341 359	376 008
Charges constatées d'avances		669		669	596
Ecart de conversion actif	4.7	18 220		18 220	4 801
TOTAL ACTIF		1 130 646	(563 686)	566 959	531 448

<i>En milliers d'euros</i>	note	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Capital social		154 549	154 549
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...		37 117	38 984
Réserve légale		11 331	10 485
Autres réserves		895	159
Report à nouveau		30 039	21 823
Résultat de l'exercice		101 585	16 912
CAPITAUX PROPRES	4.9	335 515	242 912
Provisions pour risque		4 320	13 293
Provisions pour charges		1 194	857
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	4.10	5 514	14 150
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
DETTES FINANCIERES		-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 667	3 113
Dettes fiscales et sociales		7 010	5 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 612	1 620
Autres dettes	4.11	192 830	254 995
DETTES DIVERSES		204 118	264 753
DETTES		204 118	264 753
Ecart de conversion passif	4.7	21 812	9 633
TOTAL PASSIF		566 959	531 448

Résultat

<i>En milliers d'euros</i>	note	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Chiffre d'affaires		19 144	18 169
Reprises sur amortissements et provisions		0	425
Autres produits d'exploitation		52	1 022
Transferts de charges		0	372
PRODUITS D'EXPLOITATION		19 196	19 988
Autres achats et charges externes		(17 752)	(13 815)
Impôts et taxes		(333)	(733)
Salaires et traitements		(10 556)	(7 679)
Charges sociales		(5 042)	(3 460)
Autres charges d'exploitation		(9 586)	(9 390)
CHARGES D'EXPLOITATION		(43 269)	(35 077)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(251)	(841)
Dotations aux provisions sur actif circulant		(218)	(149)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION		(469)	(990)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(24 542)	(16 079)
QUOTE-PART DES RESULTATS DES SOCIETES EN PARTICIPATION		0	0
Intérêts sur autres emprunts		(3 701)	(3 239)
Produits de trésorerie		3 905	4 108
INTERETS DES EMPRUNTS ET TRESORERIE		204	869
DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		(1 053)	8 440
Pertes sur créances sur participation		0	(19 987)
Intérêts sur créances sur participation		(1 864)	292
Reprises de provisions sur titres et comptes courants		248 583	31 149
Dotations aux provisions sur titres et comptes courants		(261 925)	(42 146)
RESULTAT SUR TITRES ET CREANCES SUR PARTICIPATION		(15 206)	(30 693)
CHARGES FINANCIERES		(0)	(159)
DIVIDENDES RECUS		135 734	85 596
Gains et Pertes de change		3 387	9 325
Dotations financières aux provisions de change		(442)	0
Reprises financières sur provisions de change		0	373
RESULTAT DE CHANGE		2 945	9 698
RESULTAT FINANCIER	4.14	122 624	73 750
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		98 082	57 671
Produits exceptionnels		57	1
Charges exceptionnelles		0	(37 965)
Dotations et Reprises de provisions pour risques exceptionnels		1 310	(2 194)
Gains et Pertes sur actions propres		(115)	(156)
Résultat cession autres immobilisations		248	77
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 500	(40 238)
Impôt sur les bénéfices		2 003	(521)
BENEFICE OU PERTE		101 585	16 912

Annexes

Note 1 : Généralités

Etablissements Maurel & Prom S.A. (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est sis 51 rue d'Anjou, 75008 Paris. Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 31 mars 2020. Les états financiers sont présentés en Euro. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

Note 2 : Faits marquants

La Société affiche un résultat net plus de 101,5 M€ et une situation nette en progression de 93M€ notamment grâce aux dividendes provenant de MP Gabon S.A. via MP West Africa S.A. pour 125 M€ et de SEPLAT Plc pour 10,5M€.

La Société a procédé sur l'exercice à la recapitalisation de plusieurs filiales afin qu'elles puissent poursuivre leur développement.

La Société a vendu à prix de marché à sa filiale Caroil S.A.S. un appareil de forage qui était auparavant dans son établissement colombien.

La société Maurel & Prom Assistance Technique S.A.S., prestataire de service, a fait l'objet d'une Transmission Universelle de Patrimoine au 31 décembre 2019 dans les comptes d'Etablissements Maurel & Prom S.A. avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2019, entraînant une hausse d'environ 20% de l'effectif.

Mr Olivier de Langavant a été nommé au poste de Directeur Général à compter du 1^{er} Novembre 2019 en remplacement de Mr Michel Hochard.

Note 3 : Règles et Méthodes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du Plan Comptable Général issu du règlement ANC N°2018-07 de décembre 2018, modifiant le règlement ANC n° 2014-03. La société avait appliqué par anticipation au 1er janvier 2017 le règlement ANC 2017-03 relatif aux dépenses d'exploration ne pouvant désormais plus être activées.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations pétrolières

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont passés en charge conformément à l'application du règlement ANC N°2017-03 de novembre 2017.

Seules les dépenses concourant spécifiquement à l'identification d'un prospect tels que les forages d'exploration sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des flux de trésorerie futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

Autres Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

Agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;

Matériel de bureau et informatique : L ou D, sur 3 à 5 ans ;

Mobilier de bureau : L sur 10 ans ;

Logiciel : L sur 3 ans.

Participations, titres immobilisés et créances rattachées

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire, représentée par la valeur d'utilité est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Pour les sociétés en phase d'exploration, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration tant qu'aucune décision de développement commercial du projet ou de mise en production n'a été prise. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés au moment de la clôture.

Pour les autres activités, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont déterminées en tenant compte de la performance financière des participations déduite notamment des prévisions de revenus futurs actualisés, de l'évolution des résultats ou de leur valeur probable de revente.

Lorsque les pertes dépassent la valeur des titres et des créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Pour les titres de participation cotés, la valeur actuelle est également déterminée en prenant en considération le cours de bourse.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur vénale. Il s'agit notamment des actions propres de la société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

Charges à répartir

Les charges à répartir correspondent aux frais d'émission des emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en EUR à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en EUR au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne "Ecart de conversion". Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la Convention Collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées selon la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs.

Conversion des comptes annuels des établissements

Pour les établissements autonomes dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, les comptes annuels sont convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :
Conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
Conversion des postes du résultat au taux moyen de la période.

Note 4 : Compléments d'informations sur le bilan et le compte de résultat

Note 4.1: Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Logiciels au 31/12/2018	416	(326)	90
Permis minier Gabon au 31/12/2018	3 518	(3 518)	(0)
Total des immobilisations incorporelles au 31/12/2018	3 934	(3 844)	90
acquisitions	1 948		1 948
dotations aux amortissements		(88)	(88)
Total des immobilisations incorporelles au 31/12/2019	5 882	(3 932)	1 950
Logiciels au 31/12/2019	2 364	(414)	1 950
Permis minier Gabon au 31/12/2019	3 518	(3 518)	(0)

Les acquisitions de la période correspondent à des travaux en cours pour de nouveaux logiciels Groupe.

Note 4.2: Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Total
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2018	10 413
Amortissements au 31/12/2018	(2 990)
Valeur nette des immobilisations corporelles au 31/12/2018	7 422
Acquisitions	131
Cessions	(6 938)
Dotations aux amortissements	(163)
Valeur nette des immobilisations corporelles au 31/12/2019	452
Valeur brute des aménagements et matériels au 31/12/2019	1 792
Amortissements au 31/12/2019	(1 340)

La Société a vendu à prix de marché à sa filiale Caroil S.A.S. un appareil de forage qui était auparavant dans son établissement colombien.

Note 4.3: Immobilisations financières

En milliers d'euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
divers dépôts au 31/12/2018	517	(182)	335
Total des immobilisations financières au 31/12/2018	517	(182)	335
acquisitions	118		118
effet de conversion	4	(4)	0
dotations aux amortissements			
Total des immobilisations financières au 31/12/2019	639	(186)	453
divers dépôts au 31/12/2019	639	(186)	453

Note 4.4: Titres de Participations

En milliers d'euros	31/12/2019			Variation		31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
SEPLAT Plc.	140 180		140 180			140 180		140 180
Cardinal Drilling Services Ltd.	6 060	(6 060)				6 060	(6 060)	
M&P Assistance Technique S.A.S.				(34 211)	33 096	34 211	(33 096)	1 115
M&P Assistance Technique International S.A.	278		278			278		278
Intégra Oil S.A.S.	25 840	(25 840)				25 840	(25 840)	
M&P Italia S.r.l.	11 756	(11 756)		1 000	(1 000)	10 756	(10 756)	
M&P Angola S.A.S.	20 037		20 037	20 000		37		37
M&P IberoAmerica S.L.	1 643		1 643	1 600		43		43
M&P Servicios Integrados U.W.	4		4	4		0		0
M&P Namibia S.A.S.	10 803	(10 803)		10 766	(10 766)	37	(37)	
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	19 722		19 722	19 685		37		37
MP East Asia S.A.S.	62 032	(62 032)		61 995	(61 995)	37	(37)	
MPEP BRM S.A.S	123 181	(123 181)		123 144	(123 144)	37	(37)	
M&P Colombia B.V.	92 431	(92 431)				92 431	(92 431)	
MP West Canada S.A.S.	32 883	(32 883)		32 846	(32 846)	37	(37)	
MPEP France S.A.S.	4 037		4 037	4 000		37		37
M&P Amérique Latine S.A.S.	17 237		17 237	17 200		37		37
M&P Trading S.A.S.	500		500			500		500
M&P Services S.A.S.	100		100	100				
Autres	255	(138)	117	37	148	218	(286)	(68)
Total des titres de participation	568 979	(365 124)	203 856	258 166	(196 507)	310 813	(168 617)	142 196

La Société a procédé sur l'exercice à la recapitalisation de plusieurs filiales afin qu'elles puissent poursuivre leur développement, avec notamment des apports en numéraire de :

- 20M€ sur M&P Angola S.A.S afin de permettre l'acquisition de la participation de 20% détenue par AJOCO dans deux blocs en production et développement situés en eaux peu profondes au large de l'Angola
- 4M€ sur MPEP France S.A.S qui détient le permis Mios,
- 17M€ sur M&P Peru Holdings S.A.S renommée M&P Amérique Latine S.A.S. afin de poursuivre prendre part à des appels d'offres en vue de poursuivre le développement du Groupe en Amérique Latine.

Les recapitalisations de M&P Namibia S.A.S, M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S, MPEP BRM S.A.S, MP West Canada S.A.S. et MP East Asia S.A.S se sont passées par compensation de créances.

La société M&P Assistance Technique S.A.S., a fait l'objet d'une TUP au 31 décembre 2019 dans les comptes d'Etablissements Maurel & Prom S.A. avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2019

Note 4.5: Autres créances

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Avances aux filiales du groupe	345 949	535 914
Créance de portage Sucre	9 874	
Acomptes fournisseurs et notes de débit aux filiales		7
Créances diverses	3 500	4 920
Total autres créances brutes	359 323	540 842
Dépréciation	(161 961)	(370 539)
Total autres créances nettes	197 362	170 303

Les avances aux filiales se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'Euros</i>	31/12/2019			Variation		31/12/2018		
	Brut	Dépréciation	Net	brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation	Net
M&P IberoAmerica S.L.	45 858		45 858	(2 973)		48 831		48 831
MPEP Tanzania Ltd	37 502		37 502	(30 758)		68 260		68 260
MP West Africa S.A.	30 162		30 162	14 669		15 492		15 492
M&P Angola S.A.S.	29 053		29 053	26 979		2 073		2 073
Caroil S.A.	60 835	(49 816)	11 018	30 080	(19 062)	30 754	(30 754)	
M&P Mnazi Bay Holdings S.A.S.	12 243		12 243	(30 441)	10 000	42 684	(10 000)	32 684
MPEP France S.A.S.	7 904		7 904	7 520		384		384
M&P Trading S.A.S.	7 023		7 023	6 801		222		222
M&P Servicios Integrados U.W.	3 777		3 777	3 344		433		433
M&P Services S.A.S.	1 325		1 325	1 325				
M&P Namibia S.A.S.	2 783	(2 783)		(8 477)	8 477	11 260	(11 260)	
M&P Drilling Services B.V.	58 527	(58 527)		1 126	(1 126)	57 401	(57 401)	
MP East Asia S.A.S.	11	(11)		(61 984)	61 984	61 995	(61 995)	
MPEP BRM S.A.S.	182	(182)		(122 962)	122 962	123 144	(123 144)	
MP West Canada S.A.S.	15 709	(15 709)		(31 742)	31 742	47 451	(47 451)	
Saint Aubin Energie Quebec Inc.	2 012	(2 012)		28	(28)	1 985	(1 985)	
Ison holding S.a.r.l.	13 211	(13 211)		162	(162)	13 049	(13 049)	
Integra oil S.A.S.	3 691	(3 691)				3 691	(3 691)	
M&P Colombia B.V	3 943	(3 943)		1 304	(1 304)	2 639	(2 639)	
M&P Italia S.r.l.	7 098	(7 098)		4 886	(4 886)	2 213	(2 213)	
Autres	3 100	(1 382)	1 718	1 148	(21)	1 952	(1 361)	590
TOTAL	345 949	(158 366)	187 583	(189 965)	208 577	535 914	(366 943)	168 971

Note 4.6: Echéances des Créances

<i>En milliers d'euros</i>	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an
Dépôts et cautionnements	453		453
Autres créances	197 362		197 362
Créances clients et comptes rattachés	182	182	
Total des créances nettes par échéances	197 997	182	197 815

Note 4.7: Ecart de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et le prêt actionnaire libellés en dollar américain), provisionnés pour la position globale de change active en US Dollars à la clôture de l'exercice.

Note 4.8: Instruments de trésorerie, disponibilités et concours bancaires

<i>En milliers</i>	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts à court terme rémunérés		
Comptes courants bancaires et autres	47 201	124 659
SICAV et FCP	84 285	69 281
Disponibilités	131 486	193 941
concours bancaires	0	0
Disponibilités nette	131 486	193 941
Actions propres	12 330	11 746
Titres de placements	12 330	11 746
Trésorerie nette	143 815	205 686

Au 31 décembre 2019, la société détient 4 601 090 actions propres pour une valeur brute de 43 M€. La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen de décembre 2019 a conduit la Société à doter une dépréciation complémentaire ramenant leur valeur nette comptable à 13 M€. La trésorerie a évolué sur la période comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Résultat de l'exercice	101 585	16 912
Annul. Dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	13 996	4 944
Annul. Resultat exceptionnel rockover non décaissé	(7 850)	27 844
Annul. Des impacts hors CAF	(141 213)	(95 473)
Capacité d'autofinancement	(33 482)	(45 773)
Variation du besoin en fonds de roulement	(6 511)	2 294
I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE/ (UTILISE DANS) L'EXPLOITATION	(39 993)	(43 479)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	(1 948)	(111)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(131)	(317)
Variation des comptes courants et titres groupe	(155 788)	(29 633)
Trésorerie reprise lors de la fusion MPAT	1 520	
Encaissements intérêts placements	3 905	4 108
Encaissements dividendes SEPLAT et WAF	135 734	85 595
II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(16 459)	59 719
Diminution des dettes financières	0	(295)
Paiements des intérêts SHL	(3 701)	(3 239)
Paiements des dividendes	(7 850)	
Variation de capital et des actions propres	1 753	345
III. FLUX DE FINANCEMENT	(9 798)	(3 189)
IV. VARIATION DE TRÉSORERIE	(66 251)	13 051
V. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	193 941	170 485
VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVICES	3 796	10 405
VII. TRÉSORERIE NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	131 486	193 941

Note 4.9: Capitaux propres

En milliers d'euros	31/12/2018	Affectation du résultat	Résultat	Attribution Actions Gratuites	Ecart de conversion	Dividendes	31/12/2019
Capital	154 549						154 549
Primes	38 984			(1 867)			37 117
Réserve légale	10 485	846					11 331
Autres réserves	159				735		895
Report à nouveau	21 823	16 066				(7 850)	30 039
Résultat	16 912	(16 912)	101 585				101 585
Capitaux propres	242 912		101 585	(1 867)	735	(7 850)	335 515

Note 4.9.1 Actions réservées aux salariés et actions gratuites

Les attributions d'actions gratuites effectuées se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Date d'acquisition	Nombre d'actions
24/04/2017	24/04/2020(**)	180 000
03/08/2018	03/08/2020(*)	157 700
03/08/2018	03/08/2021(*)	157 700
01/08/2019	01/08/2020(*)	385 150
01/08/2019	01/08/2021(*)	385 150
01/08/2019	01/08/2022(*)	385 150
Total		1 650 850

(*) La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à une année à compter de la date d'acquisition. Les plans 2018 sont soumis à des conditions de performance.

(**) Pas de durée minimale de conservation pour ce plan

Note 4.9.2 Programme de rachat d'actions

Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions de la Société est de 200 713 522 d'une valeur nominale de 0,77 €, dont 4 601 090 actions propres (soit 2,29 % du capital pour une valeur brute de 43 M€ à la fin 2019). Le capital social s'élève à 154 549 411,94 €.

	Nombres d'actions	Actions propres	Contrat de liquidité	Autocontrôle
Soit au 31/12/17	195 340 313	4 312 391	91 857	4 220 534
- Distributions d'actions		-895 000		-895 000
- Mouvements contrat de liquidité		+103 690	+103 690	
- Augmentation de capital	5 373 209			
Soit au 31/12/18	200 713 522	3 521 081	195 547	3 325 534
- Rachats		+1 200 000		+1 200 000
- Distribution d'actions		-133 250		-133 250
- Mouvements contrat de liquidité		+13 259	+13 259	
Soit au 31/12/19	200 713 522	4 601 090	208 806	4 392 284

Note 4.10: Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2018	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	TUP	31/12/2019
Risque de change		442			442
Indemnités départ retraite	856	218		121	1 194
Autres	13 294	1 000	(10 417)		3 877
Total des provisions	14 150	1 660	(10 417)	121	5 514

Les autres provisions concernent essentiellement la quote-part de situation nette négative de certaines filiales. La colonne TUP correspond à l'intégration de l'engagement des indemnités de départ à la retraite des salariés de M&P Assistance Technique S.A.S.

Note 4.11: Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Prêt Actionnaire	89 015	87 336
Dettes vers filiale Gabon	83 724	164 153
Dettes vers autres filiales du Groupe	17 694	2 294
Autres charges à payer	2 396	1 211
Total autres dettes	192 830	254 995

En décembre 2017, il a été décidé de mettre en place un prêt actionnaire avec PIEP, d'un montant initial de 100 M\$, assorti d'une seconde tranche de 100 M\$ tirable à la discrétion du Groupe.

Les termes de cette facilité sont les suivants :

Montant initial : 100 M\$
Tranche supplémentaire : 100 M\$ tirable à discrétion
Maturité : Décembre 2024
Première échéance : Décembre 2020
Remboursement : 17 échéances trimestrielles
Taux d'emprunt : LIBOR + 1,60 %.

L'évolution des dettes vis-à-vis de la filiale gabonaise s'explique comme suit :

Dettes Gabon à fin 2018	(164 153)
Encaissement des ventes net des cash call	(63 592)
Refact Interco	13 149
Dividendes reçus	125 000
Rémunération des comptes courants	(8 712)
Effet change sur les transactions en \$	14 584
Dettes Gabon à fin 2019	(83 724)

Note 4.12: Echéances des Dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Montant total	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 667	2 667		
Dettes fiscales et sociales	7 010	7 010		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 612	1 612		
Autres dettes	192 830	109 051	83 779	
Total des dettes par échéances	204 118	120 339	83 779	

Note 4.13: Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société notamment au Gabon et en Tanzanie.

Note 4.14: Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	note	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Intérêts sur autres emprunts	a)	(3 701)	(3 239)
Produits de trésorerie	b)	3 905	4 108
INTERETS DES EMPRUNTS ET TRESORERIE		204	869
DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS SUR ACTIONS PROPRES		(1 053)	8 440
Pertes sur créances sur participation	c)	0	(19 987)
Intérêts sur créances sur participation	g)	(1 864)	292
Reprises nettes des provisions sur titres et comptes courants nettes	d)	(13 342)	(10 998)
RESULTAT SUR TITRES ET CREANCES SUR PARTICIPATION		(15 206)	(30 693)
CHARGES FINANCIERES		(0)	(159)
DIVIDENDES RECUS	e)	135 734	85 596
Gains et Pertes de change	f)	3 387	9 325
Reprises nettes des provisions de change		(442)	373
RESULTAT DE CHANGE		2 945	9 698
RESULTAT FINANCIER		122 624	73 750

- a) il s'agit des intérêts sur le prêt d'actionnaire ;
- b) les produits de trésorerie proviennent de placement sur des SICAV ;
- c) la perte sur créance sur participation de 2018 correspondait à l'abandon des créances M&P Amérique Latine S.A.S. (ex M&P Peru Holdings S.A.S.);
- d) les provisions sont dotées en fonction de la valeur d'utilité, au vu le cas échéant de la situation nette des filiales;
- e) il s'agit des dividendes reçus de M&P West Africa S.A. pour 125M€ et 10,7M€ de SEPLAT Plc;
- f) les différences de change s'expliquent essentiellement par les réévaluations de la trésorerie en USD
- g) il s'agit des intérêts sur les encours moyens annuels des comptes courants des filiales

Note 4.15: Impôt sur les sociétés

Etablissements Maurel & Prom S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale composé des sociétés M&P West Africa S.A., M&P Amérique Latine S.A.S (ex Perou Holdings S.A.S), M&P Volney 5 S.A.S, M&P Angola S.A.S, MPEP BRM S.A.S, MPEP France, MP Namibia S.A.S, MP Mnazi Bay Holdings S.A.S, MP East Asia S.A.S, MP West Canada S.A.S, M&P Trading S.A.S et Caroil S.A.S.

Note 5 : Informations complémentaires**Note 5.1: Risques financiers**

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché, dont le risque de change EUR/USD, étant donné qu'une partie significative des créances et dettes est libellée en US Dollar.

La Société est aussi exposée au risque de liquidité et de taux. Les conditions d'emprunts et la structure de financement du Groupe portées par la Société font l'objet d'un descriptif dans le document de référence de l'année au paragraphe Financements.

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2019, la Société détenait 4 601 090 actions propres pour une valeur comptable de 43 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 12,3 M€. Une provision de 31 M€ a en conséquence été constituée. Une baisse de 10 % de la valeur de ces titres aurait un impact négatif de 1 M€ sur le résultat social de la Société.

Note 5.2: Engagements hors bilan

À la connaissance de la société, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.2.1 Prêt à Terme (Term loan 600 M\$)

La Société Maurel & Prom West Africa S.A., actionnaire à 100% de la société Maurel & Prom Gabon S.A., est emprunteur au titre d'un prêt à terme portant sur un montant de 600 M\$, conclu le 10 décembre 2017. Ce prêt est garanti par sa société mère Etablissements Maurel & Prom S.A. L'emprunteur bénéficie également du soutien financier de l'actionnaire principal du Groupe, PT Pertamina International Eksplorasi Dan Produksi (« PIEP ») en cas de défaut de paiement au titre de ce prêt.

Aucune sureté n'a été consentie sur les actifs du Groupe ; en revanche des restrictions d'utilisation de certains comptes bancaires de Maurel & Prom Gabon et de Maurel & Prom West Africa S.A. ont été prévus en cas de défaut au titre du nouveau prêt (à l'exception de certains cas).

Par ailleurs, au titre de ce prêt, Maurel & Prom West Africa S.A. s'est engagé à ce que certains ratios financiers, calculés au niveau du Groupe, soient respectés au 30 juin et au 31 décembre de chaque année:

- un ratio endettement net consolidé du Groupe / EBITDAX (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et net de l'impact des gains et pertes de change et coûts de l'exploration) n'excédant pas 4.00 :1.00, calculé sur une période de 12 mois précédant la date de référence ;
- un ratio de couverture du service de la dette (DSCR) du Groupe calculé sur une période de six mois précédant la date de référence, supérieur à 3.50 :1.00 ; et
- une valeur corporelle nette (« Tangible Net Worth ») du Groupe à chaque date de référence supérieure à 500 M\$.

Ces covenants sont respectés au 31 décembre 2019.

Maurel & Prom West Africa S.A., Etablissements Maurel & Prom S.A. et Maurel & Prom Gabon S.A. se sont également engagés à maintenir un montant minimum de trésorerie consolidée de 100 M\$ sur leurs comptes bancaires, à défaut de quoi, Etablissements Maurel & Prom S.A. serait tenu de tirer le montant non utilisé du prêt d'actionnaire consenti par PIEP.

Pendant une période de 36 mois à compter du tirage, Etablissements Maurel & Prom S.A. s'est engagé à ne pas distribuer de dividendes supérieurs à 10 M\$ par année civile, et ce sous réserve d'un montant minimum de besoin en fonds de roulement défini entre les parties.

Note 5.2.2 Conventions de subordination avec PIEP

Dans le cadre du prêt à terme, de décembre 2017, le Groupe a conclu une convention de subordination en vertu de laquelle certaines dettes vis-à-vis de PIEP sont subordonnées au remboursement du prêt à terme bancaire.

Note 5.2.3 Engagements contractuels au Gabon

Aux termes du contrat d'achat de l'actif gabonais conclu en février 2005 et des amendements subséquents avec l'Etat gabonais, Rockover et Masasa Trust, Maurel & Prom devra verser :

- 1,4 % de la production valorisée au prix de vente officiel, réglé mensuellement ;
- 0,65 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences a dépassé 80 Mb (courant septembre 2019) ; et
- 5 % sur la production issue du seul champ de Banio, valorisée au prix de vente officiel, dès lors que la production cumulée de ce champ dépasserait 3,865 millions de barils.
- 2 % de la production totale disponible, valorisée au prix de vente officiel, jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis

d'exploration Nyanga-Mayombé. Cet engagement est comptabilisé en charge au fur et à mesure de la production, sachant que la production du champ Banio (le seul permis d'exploitation issu de Nyanga-Mayombé à ce jour) est actuellement suspendue.

Note 5.3: Effectif de la Société

Le personnel salarié de la Société s'élevait à 44 personnes au 31 décembre 2019.

Note 5.4: Rémunérations des dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les président et directeurs généraux et les membres du conseil d'administration.

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Avantages à court terme	1 568	1 431
Païement en actions	254	281
Total	1 822	1 712

Note 5.5: Entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2019	31/12/2018
Participations	568 979	310 813
Autres créances	355 823	535 914
Actif	924 803	846 727
Dettes sur immobilisations	1 612	1 612
Autres dettes	101 418	166 448
Prêt Actionnaire	89 015	87 336
Passif	103 030	168 059
Produits financiers	162	292
Dividendes	135 731	85 595
Charges financières	(2 026)	(23 226)
Compte de résultat	133 867	62 661

Note 5.6: Évènements postérieurs à la clôture

Les 30 janvier et 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a respectivement décrété que l'épidémie de coronavirus était une urgence sanitaire mondiale et qu'elle était devenue une pandémie. En France, le 12 mars 2020 les premières mesures ont été annoncées par le Président de la République et renforcées le 14 mars 2020 par une annonce du Premier Ministre. La société met en place les mesures jugées appropriées pour protéger la santé de ses employés et répondre aux besoins de ses filiales.

Le contexte d'épidémie mondiale entraînant une crise économique majeure constitue un évènement n'ayant pas de lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture. Il n'est pas possible en l'état actuel des choses de déterminer pour l'exercice 2020 l'impact net de l'épidémie sur l'activité et les résultats de la société.

Par ailleurs, le 16 mars 2020, le Groupe a obtenu le rééchelonnement de sa dette. Aux termes des avenants signés, le montant des échéances à rembourser en 2020 et 2021 est divisé par deux. Ce nouveau profil de remboursement permet d'améliorer la liquidité en réduisant la part à court terme des emprunts. La modification de ces échéances n'a pas été intégrée dans la situation financière au 31 décembre 2019.

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas d'évènements postérieurs à la clôture, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités de la Société.

Note 5.7: Filiales et participations

Sociétés	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus €	dépréciation	Valeur nette comptable des titres détenus €	Prêts et avances accordés bruts € (a)	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)
M&P Trading S.A.S.	EUR	100%	500 000	1 422 909	500 000	0	500 000	7 023 038		289 050 572	1 597 868
MPEP France S.A.S	EUR	100%	4 037 000	(109 728)	4 037 000	0	4 037 000	7 903 822		Néant	(4 204 153)
M&P Services S.A.S.	EUR	100%	100 000	92 658	100 000		100 000	1 325 260	0	1 567 868	(7 341)
Caroil S.A.	EUR	100%	24 096 208	(73 912 550)	1		1	60 834 535	0	30 113 983	(21 352 864)
MP West Africa S.A.	EUR	100%	80 000	12 804 267	80 000	0	80 000	30 161 679	125 000 000	Néant	133 878 194
M&P Assistance Technique International S.A.	EUR	99,99%	195 270	1 525 956	277 714	0	277 714	0	0	13 616 522	383 342
M&P Angola S.A.S.	EUR	100%	20 037 000	10 023 070	20 037 000	0	20 037 000	29 052 756	0	31 759 102	10 070 314
M&P Namibia S.A.S.	EUR	100%	1 500 000	(69 120)	10 802 738	(10 802 738)	0	2 783 299	0	Néant	(69 119)
M&P Drilling Services B.V.	USD	100%	20 610	(68 464 295)	18 000	(18 000)	0	58 527 046	0	Néant	(32 338)
MPEP Tanzania Ltd	USD	100%	15	5 198 217	10	0	10	37 501 818	0	23 815 183	10 662 778
MP Mnazi Bay Holdings	EUR	100%	37 000	9 839 778	19 722 217	0	19 722 217	12 243 042	0	Néant	(123 221)
MP East Asia S.A.S.	EUR	100%	37 000	(52 863)	62 032 166	(62 032 166)	0	10 806	0	Néant	(10 807)
MPEP BRM S.A.S.	EUR	100%	37 000	(909 409)	123 181 382	(123 181 382)	0	0	0	Néant	858 891
MP West Canada S.A.S.	EUR	100%	65 293	(11 378)	32 882 745	(32 882 745)	0	15 709 031	0	Néant	(11 377)
M&P Amérique Latine	EUR	100%	17 237 000	464 581	17 237 000	0	17 237 000	(17 694 290)	0	Néant	503 960
M&P Colombia B.V	USD	50%	61 000	1 650 691	92 430 958	(92 430 958)	0	3 942 576	0	Néant	(2 332 000)
M&P IberoAmerica S.L.	EUR	80%	2 053 750	(29 159)	1 643 000	0	1 643 000	45 857 645	0	Néant	(2 526 626)
M&P Servicios Integrados U.W.	EUR	100%	5 389	(4 728 251)	4 311		4 311	3 777 178	0	Néant	(4 300 659)
M&P Italia S.r.l.	EUR	100%	128 572	169 973	11 756 245	(11 756 245)	0	7 098 451	0	Néant	(749 081)
SEPLAT Plc	USD	20,46%	1 834 000	N.C	140 180 414	0	140 180 414	8 386	10 730 789	N.C	N.C
Cardinal Drilling Services Ltd (b)	USD	40%	N.C	N.C	6 059 688	(6 059 688)	0	0	0	N.C	N.C
Integra Oil S.A.S. (b)	USD	10%	37 000	N.C	25 839 793	(25 839 793)	0	3 691 399	0	N.C	N.C

(a) Intérêts courus inclus ;

(b) aucune information disponible

Résultats des 5 derniers exercices

<i>En Euros</i>	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	150 412 041	150 412 041	150 412 041	154 549 412	154 549 412
b) Nombre d'actions émises	195 340 313	195 340 313	195 340 313	200 713 522	200 713 522
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 154 394	16 144 493	17 942 804	18 169 332	19 144 180
b) Résultat net avant impôts, amortissements et provisions	30 657 865	-68 347 851	33 478 240	22 377 263	113 578 198
c) Impôts sur les bénéfices	941 929	63 838	3 685 518	-521 146	2 002 613
d) Résultat net après impôts, amortissements et provisions	-196 371 528	-37 492 782	22 971 076	16 912 001	101 584 565
e) Montant des bénéfices distribués (*)	0	0	0	7 849 650	0
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,162	-0,350	0,190	0,114	0,556
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	-1,005	-0,192	0,118	0,084	0,506
c) Dividende net versé à chaque action (*)	0,000	0,000	0,000	0,04	
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	30	30	30	36	44
c) Montant de la masse salariale	6 029 085	5 750 170	5 845 096	7 678 612	10 555 816
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc)	3 000 771	3 547 316	3 467 000	3 460 293	5 042 338

(*) Montant au titre de l'exercice indiqué, versé au cours de l'exercice suivant